



L'Homme de La Chapelle-aux-Saints est une référence mondialement connue de la Préhistoire, un jalon essentiel de l'histoire de l'Humanité.

Créé en 1996, le musée communal est géré en délégation de service public par l'association CASAP *Chapelle aux Saints Archéologie Patrimoine*.

CASAP a pour mission de valoriser la découverte des abbés Bouyssonie, et plus largement l'Homme de Neandertal et la Préhistoire. Les visites du musée sont guidées et l'association organise en complément des actions pour tous les publics : ateliers pédagogiques, animations en famille, conférences scientifiques, cafés de la Préhistoire, salon du livre préhistorique, championnat européen de tir aux armes préhistoriques manifestation phare de la fête de la préhistoire.

Le soutien des adhérents est essentiel pour mener à bien le projet de l'association.

Adhérer à l'association vous offre des avantages :

- La gratuité de la visite du musée
- Des invitations aux expositions
- Un tarif réduit aux conférences
- Une déduction fiscale : l'association CASAP est reconnue d'intérêt général. Un reçu fiscal vous sera adressé : votre participation est déductible de vos impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Et surtout, être adhérent vous permet :

- De donner votre avis sur les projets de l'association, en particulier lors de l'assemblée générale annuelle
- D'être informé (par mail) des manifestations organisées par l'association et celles de nos partenaires ; de suivre les grandes lignes de l'actualité scientifique liée à Neandertal.

Pour continuer son action, CASAP a besoin de vous, de votre présence et de votre soutien. Nous comptons sur vous pour promouvoir notre musée, nos manifestations et nous aider à les faire connaître. N'hésitez pas contacter Roselyne Mons, si vous souhaitez des programmes pour informer votre entourage.

N'hésitez pas à solliciter vos amis pour qu'ils nous rejoignent.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi, pour vous adresser de sincères salutations néandertaliennes,

Véronique Simbille
Présidente

Bulletin d'adhésion 2017 à découper et renvoyer à CASAP-Sourdoire 19120 La Chapelle-aux-Saints

Nom et Prénom.....

Adresse postale.....

Tel Mail

Adhésion jeune (5€) Adhésion individuelle (20€) Adhésion couple - association (30€)

Soutien (50 € ou€)

Règlement de préférence par chèque bancaire à l'ordre de CASAP